

COMMUNE DE LA JAILLE-YVON

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 20 octobre 2020 à 20 heures 30, le conseil municipal de La Jaille-Yvon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Henry de Messey sous la présidence de M. Pascal CHEVROLLIER, Maire.

Étaient présents : Pascal CHEVROLLIER, Ghislaine BOURGEGAIS, Marie-France MATAGNE, Vincent REBILLARD, Carine NEVEU, Maxime MICOU, Dominique TROSZEZYNSKI, Pascal VANDERGUCHT, Bruno LEBRETON

Le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020 est adopté à l'unanimité sans observations.

Avant l'ouverture de la séance, le conseil municipal observe une minute de silence en l'hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine, assassiné le 16 octobre 2020. Le conseil municipal témoigne ainsi de sa solidarité à la famille de la victime, de son soutien à l'ensemble de la communauté éducative et de son attachement aux grands principes de la République.

- Lieu de tenue des séances du conseil municipal

En raison de la crise sanitaire et de l'évolution de la pandémie de la COVID-19, le conseil municipal décide de se réunir à l'Espace Henry de Messey jusqu'à nouvel ordre.

- Espace multi-activités Henry de Messey : Tarifs de location aux particuliers

Le conseil municipal fixe les tarifs de location de l'Espace Henry de Messey aux particuliers à compter du 1^{er} janvier 2021 ainsi :

		Petite salle	Grande salle	Petite et grande salle
VIN D'HONNEUR	▶ commune	40,00 €	50,00 €	65,00 €
	▶ hors commune	50,00 €	60,00 €	75,00 €
JOURNÉE	▶ commune	100,00 €	150,00 €	200,00 €
	▶ hors commune	125,00 €	190,00 €	270,00 €
WEEK-END	▶ commune	/	260,00 €	320,00 €
	▶ hors commune	/	310,00 €	370,00 €
FORFAIT MÉNAGE		50,00 €	50,00 €	50,00 €

La grande salle sera louée seule uniquement pendant les vacances scolaires, lorsque l'accueil de loisirs est organisé.

- Espace multi-activités : Contrat-règlement de location

Le contrat de location est modifié pour prendre en compte les nouveaux tarifs et spécifier les conditions d'utilisation du téléphone et d'internet.

- Espace multi-activités : mise à disposition au SIUP Chambellay/La Jaille-Yvon pour l'organisation de la restauration scolaire

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition de l'Espace Henry de Messey avec le Président du SIUP Chambellay/La Jaille-Yvon pour l'organisation de la restauration scolaire pour l'année civile 2021. Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux à l'exception des charges d'eau et d'électricité fixées forfaitairement à 500 €.

- Espace multi-activités : mise à disposition à Anjou Sport Nature pour l'organisation des activités enfance-jeunesse

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition de l'Espace Henry de Messey avec le Président d'Anjou Sport Nature pour l'organisation des activités enfance-jeunesse (mercredi, vacances scolaires hors Noël) pour l'année civile 2021 avec une redevance annuelle de 800 €.

- Participation du comité des fêtes à l'achat d'illuminations de Noël

Le conseil municipal accepte la participation financière du comité des fêtes de 1 000 € pour l'achat par la commune d'illuminations de Noël d'un montant de 1 278,79 € TTC.

- SPA : demande de subvention

Des informations devant être prises, cette question sera traitée lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

- Construction de toilettes près du terrain de sport

Le conseil municipal autorise la construction de sanitaires près du terrain de sport, à l'arrière du bâtiment de stockage, dont une partie sera réalisée en régie avec des bénévoles. Le Maire est autorisé à déposer une déclaration préalable au titre de l'urbanisme.

- Budget communal : décisions modificatives

Le budget principal est modifié pour permettre plusieurs ajustements comptables, notamment l'inscription des dépenses imprévues dues à l'éboulement de terrain près du halage ainsi que la subvention du Département ; la participation de la commune au dispositif Fonds de Solidarité du Bloc Local ; le don des Amis du Patrimoine pour les travaux sur les chapelles ; l'achat d'illuminations de Noël ainsi que la participation du Comité des Fêtes.

Informations diverses :

- Considérant le contexte sanitaire, la cérémonie du 11 novembre ne sera pas organisée. Une gerbe sera néanmoins déposée au Monument aux Morts.
- Les Ateliers Seniors Innov'Num sont organisés du 10 au 27 novembre les mardis de 14h à 16h à l'Espace Henry de Messey et les vendredis de 10h à 12h à la mairie de Montreuil-sur-Maine.
- Une Matinée Rencontre à destination des assistantes maternelles et des parents d'enfants de 0 à 3 ans est organisée le mardi 15 décembre à l'Espace Henry de Messey.

A La Jaille-Yvon, le 22 octobre 2020
Le Maire,
Pascal CHEVROLLIER

